

**RAPPORT DE PRESENTATION
BUDGET ANNEXE PORT DE LA CAPTE
BUDGET PRIMITIF - ANNEE 2021**

Le budget primitif 2021 constitue la traduction des orientations budgétaires débattues lors du conseil municipal du 26 février dernier. Il transpose sous forme de propositions nouvelles ces orientations, intègre également les restes à réaliser d'investissement et la reprise des résultats de l'exercice 2020 conformément au projet de délibération présenté lors de cette même séance.

Le présent rapport de présentation abordera successivement :

- la balance générale
- les opérations d'ordre
- les propositions nouvelles de la section d'exploitation
- les propositions nouvelles de la section d'investissement

A/ BALANCE GENERALE DU BUDGET

Le budget primitif 2021 s'élève à 2,4 M€. Son volume global est en forte augmentation du fait de l'inscription des travaux de modification de la digue. Il est composé de propositions nouvelles, des restes à réaliser d'investissement et des reports de résultats. Il se divise en deux sections :

- ☞ **la section d'exploitation** qui retrace les recettes et les dépenses de gestion courante des services du port **s'équilibre à 363 505,42 €** ;
- ☞ **la section d'investissement** qui présente les recettes et les dépenses affectant le patrimoine du port **2 014 884,91 €**.

	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	261 180,00	139 371,42	1 629 148,62	1 827 300,00	1 890 328,62	1 966 671,42
Opérations d'ordre	3 350,00	224 134,00	373 334,00	152 550,00	376 684,00	376 684,00
Opérations de l'exercice	264 530,00	363 505,42	2 002 482,62	1 979 850,00	2 267 012,62	2 343 355,42
Résultats reportés	98 975,42		12 402,29		111 377,71	0,00
Restes à réaliser				35 034,91	0,00	35 034,91
Total du budget	363 505,42	363 505,42	2 014 884,91	2 014 884,91	2 378 390,33	2 378 390,33
Pour mémoire, budget 2020	336 434,87	336 434,87	230 781,82	230 781,82	567 216,69	567 216,69

B/ LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre ne donnent lieu ni à décaissement, ni à encaissement et représentent une enveloppe globale de 377 K€.

Il s'agit, pour l'essentiel, des dotations aux amortissements (110 K€), des subventions transférées au compte de résultat (3 K€), des résorptions d'avances forfaitaires (149 K€) et du virement dégagé par la section d'exploitation destiné au financement de la section d'investissement qui passe de 87 K€ en 2020 à 114 K€.

C/ LES RECETTES D'EXPLOITATION

Elles sont estimées pour l'exercice 2021 à 261 K€ et augmentent de 3,84% par rapport au budget 2020, ce qui représente un peu moins de 10 K€.

Compte	Libellé	Budget 2020	BP 2021	Variation Budget/BP	
				En euros	En %
70	Ventes de produits, services, marchandises	251 525,00	260 900,00	9 375,00	3,73%
707	Redevances d'amarrage	249 900,00	259 000,00	9 100,00	3,64%
7088	Autres produits d'activités annexes	1 625,00	1 900,00	275,00	16,92%
75	Autres produits de gestion courante		280,00	280,00	
	S/TOTAL	251 525,00	261 180,00	9 655,00	3,84%
002	Résultat reporté	82 957,87	98 975,42	16 017,55	19,31%
	TOTAL	334 482,87	360 155,42	25 672,55	7,68%

• LES VENTES DE PRODUITS, SERVICES ET MARCHANDISES

Avec 261 K€, ce poste évolue de 3,73%. Il est composé majoritairement des redevances d'amarrage dont le seul produit est estimé à 259 K€. La prévision a été ajustée aux encaissements de 2020. Le reste correspond au produit de la liste d'attente (2 K€).

• LES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Les 280 € correspondent à la part salariale des tickets restaurant c'est-à-dire la moitié de leur valeur faciale.

D/ LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses réelles d'exploitation concernent les dépenses relatives au fonctionnement courant du port, à la gestion financière et aux opérations exceptionnelles.

Le montant de ces charges a été estimé à 139 K€ soit – 1,73% par rapport au budget 2020.

Compte	Libellé	Budget 2020	BP 2021	Variation Budget/BP	
				En euros	En %
011	Charges à caractère général	85 005,00	77 268,42	-7 736,58	-9,10%
60	Autres achats	7 605,00	7 091,42	-513,58	-6,75%
61 & 62	Service extérieurs	46 800,00	39 027,00	-7 773,00	-16,61%
63	Impôts et taxes	30 600,00	31 150,00	550,00	1,80%
012	Charges de personnel	39 195,00	38 432,00	-763,00	-1,95%
621x	Personnel extérieur	19 800,00	17 270,00	-2 530,00	-12,78%
633 & 64x	Masse salariale	19 395,00	21 162,00	1 767,00	9,11%
65	Autres charges de gestion courante	771,00	455,00	-316,00	-40,99%
66	Charges financières	9 792,00	10 356,00	564,00	5,76%
67	Charges exceptionnelles	2 160,00	2 160,00	0,00	0,00%
69	Impôts sur les bénéfices	4 900,00	10 700,00	5 800,00	118,37%
	TOTAL	141 823,00	139 371,42	-2 451,58	-1,73%

• LES CHARGES À CARATÈRE GÉNÉRAL

Ces charges constituent le premier poste de dépenses avec 77 K€ (- 9,10%). Elles se répartissent principalement comme suit :

- fluides : 1 K€ ;
- fournitures et petit équipement nécessaires à l'équipe technique pour réaliser les travaux en régie, 5 K€ ;
- l'entretien des quais et le ramassage des déchets pour 10 K€ ;
- l'entretien des mouillages, 2 K€
- l'évacuation des sédiments suite à l'opération de recalibrage, 12 K€ ;
- des honoraires pour 5 K€ ;
- les taxes foncières pour 26 K€ ;
- la Cotisation Foncière des Entreprises pour 1 K€
- la redevance domaniale et la redevance spéciale pour un total de 3 K€.

• LES CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel représentent une enveloppe de 38 K€ soit une prévision en baisse de 1,95% par rapport au budget 2020. Ces charges se ventilent entre la masse salariale du personnel et la refacturation du budget de la ville et du port Saint-Pierre pour la mise à disposition d'agents administratifs et techniques. Cette refacturation représente 17 K€ pour 2021.

S'agissant de l'enveloppe affectée à la rémunération du personnel permanent, l'enveloppe de 21 K€, tient compte de l'évolution naturelle des salaires (GVT – Glissement Vieillesse Technicité).

• LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Ce chapitre enregistre majoritairement les pertes sur créances irrécouvrables. Les titres de recettes concernés seront proposés par le comptable public et feront obligatoirement l'objet d'une délibération spécifique. En attendant une prévision de 670 € est inscrite au budget.

• LES CHARGES FINANCIÈRES

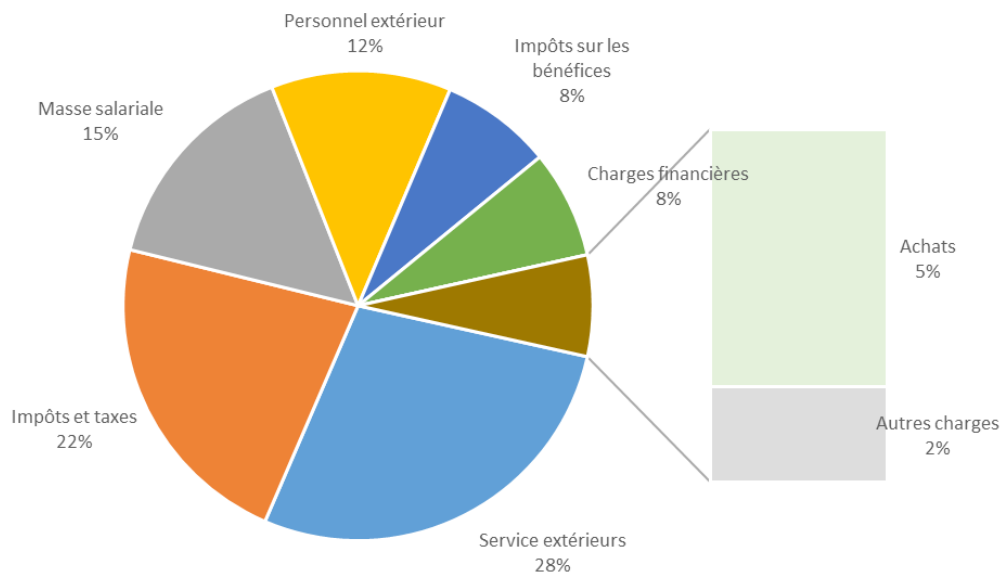
Le prévisionnel de ce poste est de 10 K€ soit + 5,76% par rapport au budget 2020. L'emprunt pour le financement des travaux de la digue devrait être souscrit fin du 3^{ème} trimestre. Il est donc prévu le paiement de la 1^{ère} échéance avant la fin de l'année.

• LES AUTRES CHARGES

D'un montant total de 13 K€ contre 7 K€ au budget 2020, ces charges se ventilent principalement en :

- impôt sur les bénéfices, au titre du solde 2020 et des acomptes 2021 avec 11 K€ ;
- attribution d'une subvention pour moins de 2 K€.

VENTILATION DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2021



E/ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement **représenteront pour cet exercice la somme de 1,6 M€** dont :

- l'affectation du résultat. Une délibération spécifique est présentée lors de cette séance du Conseil Municipal pour 23 K€ ;
- un emprunt d'équilibre de 1,6 K€. Le montant définitif sera ajusté en fonction de l'appel d'offres relatif aux travaux de la digue et du résultat de l'exploitation.

F/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement, hors restes à réaliser, s'élèvent à 1,8 M€. Ils comprennent essentiellement les dépenses dites d'équipement ainsi que les remboursements d'emprunts.

• L'EQUIPEMENT

Parmi ces dépenses qui représentent 96% du budget, on distingue :

- les travaux de modification de la digue pour 1,7 M€
- l'opération de recalibrage, 35 K€
- l'enfouissement de réseaux, 10 K€
- des projecteurs solaires, 1 K€
- passage en alarme IP, 1 K€
- du matériel de bureau et informatique, 2 K€

Les 35 K€ de restes à réaliser concernent essentiellement les études préparatoires relatives à la modification de la digue.

- **LES EMPRUNTS**

L'inscription au titre du remboursement en capital de la dette s'élève à 78 K€.